



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

inondations

Question écrite n° 3482

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur l'implantation d'un nouveau radar météorologique dans le Haut-Vaucluse en vue d'assurer une couverture satisfaisante de l'ensemble du département, afin de mieux prévenir les risques d'inondations. Ainsi, cinq ans après la catastrophe de Vaison-la-Romaine, il apparaît que le département de Vaucluse n'est toujours pas encore entièrement couvert par les services de prévision météorologique de Météo-France. Or son prédécesseur s'est engagé le 22 janvier 1996, en réponse à sa question écrite n° 30005, à ce que la mise en oeuvre du radar couvrant le Haut-Vaucluse soit opérationnelle fin 1997, ou début 1998. Aussi, il lui demande de bien vouloir, d'une part lui confirmer ce calendrier, et de lui préciser, d'autre part, les mesures concrètes mises en oeuvre actuellement pour assurer l'implantation d'un tel radar dans le Haut-Vaucluse.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3482

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 1997, page 3025